

Le rôle de l'infirmière de pratique avancée en hématologie

Marylène Van Den Akker

IPA d'onco-hématologie



AP-HP.
Hôpitaux universitaires
Henri-Mondor

Qu'est ce que la pratique avancée?

- Forme innovante de travail interprofessionnel
- Modèle de prise en charge déjà existant depuis longtemps dans d'autres pays : Etats-Unis, Canada
- Suivi de patient avec une pathologie chronique confié par le médecin à l'IPA pour répondre à des enjeux de santé publique (vieillesse de la population, augmentation du nombre de patients atteints de maladies chroniques, démographie médicale)
- Reconnaissance des compétences infirmières

La loi :

- Le statut d'infirmier en pratique avancée a été créé par l'article 119 de la loi de janvier 2016 de modernisation du système de santé
- Les textes d'application de cette loi ont été publiés au journal officiel le 19 juillet 2018 et fixe :
 - La formation
 - Les champs de compétences
 - Liste des examens complémentaires et prescriptions possibles par l'IPA
- Nouveau décret le 11 mars 2022 modifiant la liste des examens qui peuvent être prescrit par l'IPA (transfusions..)

La formation et les champs de compétences :

- 3 ans d'exercice obligatoire en tant qu'infirmier
- Formation universitaire de 2 ans de grade master pour l'obtention d'un diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée
- 1^{ère} année : tronc commun
- 2^{ème} année : choix d'une spécialité parmi les 5 existantes
 - PCS : Polypathologies chroniques stabilisés (cardiologie, diabétologie, neurologie)
 - Néphrologie : dialyse et transplantation rénale
 - Onco-hématologie
 - Psychiatrie
 - Urgences depuis le 25 octobre 2021
- 2 stages obligatoires : stage de 2 mois en 1^{ère} année, et 4 mois en 2^{ème} année
- Réalisation d'un mémoire de fin d'études

Le cadre permettant l'exercice en PA :

- Protocole d'organisation : protocole signé par les médecins et l'IPA qui fixe les règles de l'exercice de chaque IPA.
- Recueil du consentement des patients : note d'information et non-opposition

Les missions :

Activité clinique+++ :

- suivi des patients en HDJ pour leur traitement d'induction (daratumumab-VC) ou d'entretien (daratumumab mensuel) avec vérification bilan sanguin, examen clinique avec recherche des signes de décompensation cardiaque, prise de constantes, prescription chimiothérapie, renouvellement des ordonnances, administration traitement SC, réalisation des CR et prescription examens complémentaires si nécessaires
- Suivi des patients en consultation après traitement : surveillance CLL
- Travail en binôme avec le médecin référent du patient++++ (hématologue et cardiologue, si problème le patient est vu par le médecin)
- Recherche : participation à des études de recherche clinique
- Formation : formation des EIPA et des collègues IDE si nécessaire

Ce qu'apporte une IPA ?

- Relationnel : personne de référence pour le patient, facilement joignable
- Accompagnement et éducation thérapeutique : gestion des effets secondaires des traitements, conseils IDE variés (alimentation, hydratation peau,...)
- Coordination entre les services hématologie et cardiologie
- Organisation : gain de temps pour médecins et patients

Merci de votre attention !